



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

N° 2025 052

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
Séance du 08 septembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit septembre à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

Étaient présents : BASSEUIL Roland, BUTTET Frédéric, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, GROUILLER Sébastien, LABOURET Christian, LAMBOROT Cécile, LAROCHE Lucas, MARTIN Claire, RENAUX Cécile

Étaient absents excusés : JONON Corinne, pouvoir à MARTIN Claire

Secrétaire de séance : LAMBOROT Cécile

Secrétaire Générale de Mairie : BONNETAIN Ingrid

Nombre de membres en
exercice : 12

Nombre de membres
présents : 11

Date de convocation :
02/09/2025

OBJET : Convention de transports scolaires des élèves du 1^{er} degré

La convention de transports scolaires des élèves de 1^{er} degré est arrivée à expiration.

La Région Bourgogne Franche Comté, compétente dans ce domaine, a fait parvenir en mairie une nouvelle convention à approuver.

Celle-ci prend effet à la date du 01 septembre 2025 jusqu'au 31 août 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les termes de cette convention et autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 08/09/2025.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Pour Le Maire,
Jean-Luc CHANUT.
L'e 1^{er} adjoint,
Christian LABOURET.

